

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 décembre 2013

L'an deux mille treize, le 20 décembre à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Nicolas MÉLIET, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Patrick BATMALE, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Michel MESTÉ, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, Bernard BORDIGNON, Philippe BOYER remplacé par sa suppléante Marie-Paule SOMMABERE, Huguette CARLES, Malcolm CARROLL, Thierry COLAS, Denis DECLOCHEZ, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Pierre ESQUERRÉ, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Jacques MORLAN, Bernard PIS remplacé par sa suppléante Claudine LANSADE, Robert POURROUQUET, Pierrette SÉGAT,

ABSENTS EXCUSÉS: Etienne BARRÈRE, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Daniel BELLOT, Paul CAPÉLAN, Philippe DUFOUR, Marie-José GOZE, Jacqueline ROBUTTI, Chantal VERZENI,

ABSENTS : Guy AUBERT, François BAQUÉ, Marie-Laure BEZIN, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Nicolas DARCANGE, Jean-Marie GILLOT, Fabrice LACOMBE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Benoît OMNES, Jean-François ROUSSE, Carine SAMPIÉTRO.

SECRETAIRE : Thierry COLAS.

**OBJET : MARCHE CONCERNANT L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LE TRANSFERT DES
COMPETENCES SCOLAIRE, PERISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE**

Monsieur le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire en date du 25 septembre 2013, portant « Cahier des charges de l'étude sur la faisabilité du transfert des compétences scolaire, périscolaire et petite enfance » qui l'autorisait à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération et, notamment, à attribuer le marché.

Monsieur le Président expose que ce marché, après ouverture des plis, analyse des offres, et après avis du Bureau de la Communauté de Communes réuni à cet effet le 27 novembre 2013, a été attribué le 28 novembre 2013 à l'entreprise KPMG pour un montant de 26 125 € H.T. correspondant à la tranche ferme. Les tranches optionnelles suivantes pourront être affermies, le cas échéant :

- Diagnostic solidité, sécurité, hygiène des bâtiments dont le diagnostic accessibilité est inclus dans la tranche ferme (soit 13 bâtiments) 3 780 H.T. ;
- Diagnostics supplémentaires : diagnostic solidité, sécurité, hygiène, 290 € H.T. par bâtiment et diagnostic accessibilité 160 € H.T. par bâtiment ;
- Evaluation de l'incidence des rythmes scolaires pour un montant de 7 250 € H.T..

Monsieur le Président propose de :

- **PRENDRE ACTE** de l'attribution de ce marché à l'entreprise KPMG pour un montant de 26 125 € H.T. ;
- **PREND ACTE** du fait que les tranches optionnelles seront affermies si besoin.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUI l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de l'attribution de ce marché à l'entreprise KPMG pour un montant de 26 125 € H.T. ;
- **PREND ACTE** du fait que les tranches optionnelles seront affermies si besoin.

Pour extrait conforme le 23 décembre 2013.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE